

St-Maurice, le 17.10.2022/gsc

Information Coronavirus n°40

A l'att. des visiteurs, familles, proches, thérapeutes externes et usagers de nos EMS

Mesdames, Messieurs,

Vu la récente péjoration de la situation pandémique concernant le Covid et sur recommandation de notre médecin répondant, le port du masque est à nouveau obligatoire dans les unités de soins dès le 17 octobre 2022.

La désinfection des mains demeure **obligatoire**.

Si vous présentez des symptômes liés au Covid-19 ou avez eu un contact étroit avec une personne testée positive au Covid-19, nous vous saurions gré de reporter votre visite. Il en est de même en cas de symptômes grippaux.

Pour les visites auprès de résidents infectés, les visiteurs doivent appliquer les mesures de protection ci-après : masque, surblouse, gants, désinfection des mains.

A la cafétéria et en chambre, les visiteurs n'ont pour l'instant pas l'obligation de porter un masque de protection lors de visite auprès de résidents négatifs.

Nous comptons sur votre compréhension et vous prions d'appliquer les mesures précitées afin d'éviter d'exposer nos résidents à un risque de maladie grave.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre collaboration.